

INVESTISSEZ

dans la formation des futurs professionnels de l'Automobile

Taxe d'apprentissage 2025

Chers Partenaires,

Comme chaque année, vous allez prochainement procéder au versement de votre **taxe d'apprentissage** via la plateforme **SOLTEA**.

En choisissant de flécher votre versement vers notre établissement, **le Lycée des métiers de l'automobile**, vous contribuez directement à la formation des jeunes motivés et à l'excellence de notre enseignement professionnel.

Comme vous avez pu le constater, l'ensemble du personnel du lycée oeuvre chaque jour pour proposer des formations de qualité, en phase avec les exigences technologiques et les besoins concrets des entreprises du secteur automobile. Un domaine en constante évolution, qui nécessite des investissements réguliers et onéreux.

Le versement de votre taxe est donc une **ressource fondamentale** pour le bon fonctionnement du **Lycée des Métiers de l'Automobile de Pont de Buis**.

Grâce au soutien financier des entreprises, nous avons pu :

- **Acquérir des supports informatiques pour un meilleur accès aux plateformes numériques**
- **Remplacer du matériel vieillissant (purgeur de frein...)**
- **Renouveler le petit équipement (meuleuses, ponceuses...)**

Merci par avance pour votre soutien et votre implication dans la formation des jeunes.

Florence VOURCH
Proviseure

Nathalie GLEZ
Directrice Déléguée à la formation

**LYCÉE DES MÉTIERS DE
L'AUTOMOBILE**

Rue de Logodec
29590 Pont de Buis
Tél : 02 98 73 01 65
ce.0290092t@ac-rennes.fr



Site Internet : <https://lycee-pontdebuis.ac-rennes.fr/>

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025 VERSEMENT DU SOLDE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Qu'est ce que le solde de la taxe d'apprentissage ?

Appelé "13 % jusqu'en Juin 2021, cette contribution est versée aux établissements scolaires pour le développement des formations professionnalisantes sous statut scolaire.

Loi du 2018-771 du 05 septembre 2018.

Etes-vous concerné ?

La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

**Comment effectuer
votre versement ?**

AFFECTER VOTRE CONTRIBUTION AU LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE DE PONT DE BUIS ?

Connectez-vous à la plateforme Soltéa avec votre numéro de SIRET
à partir du 27 Mai 2025

Un moteur de recherche vous permettra de **sélectionner le lycée des Métiers de l'automobile de Pont de Buis** selon différents critères: (Siret, localisation, formation, UAI..)

COORDONNEES DU LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE DE PONT DE BUIS

Siret : 19290092600010

UAI : 0290092t

